

Développer ensemble une plus forte culture du design Appel de propositions 2021-2022

Bureau du design, Service du développement économique
Ville de Montréal

Date limite : le 13 avril, 23 h 59

Publics cibles et enjeux

Les projets et les activités, de même que les outils d'accompagnement et les ressources pédagogiques proposés doivent être conçus et réalisés à l'intention des publics cibles suivants et proposer des solutions en réponse aux enjeux soulevés.

Les citoyen(ne)s

Celles et ceux qui souhaitent participer à des budgets participatifs ainsi qu'à d'autres formes de consultations publiques sur l'aménagement du territoire, incluant des démarches de cocréation ou de coprogrammation citoyenne

Les citoyen(ne)s ont le pouvoir d'influencer des décisions et les actions de la Ville qui ont un impact sur la qualité du cadre et des milieux de vie, qu'il s'agisse de projets particuliers ou de façons d'aménager le territoire, de produire, de consommer et de vivre ensemble.

Enjeu :

Comment peut-on sensibiliser, former et accompagner les citoyen(ne)s afin qu'ils et elles expriment un jugement éclairé et sensible quant à l'acceptabilité d'un projet d'aménagement du territoire de sorte que la qualité, la durabilité et la résilience soient favorisées?

Les demandeur(euse)s de permis de construction, de transformation et de démolition

La construction et la rénovation tout comme la démolition ont un coût et des impacts sur l'environnement, la santé, l'économie et la qualité des milieux de vie. Les citoyen(ne)s et les entrepreneur(euse)s qui planifient de tels travaux doivent obtenir un permis et, au préalable, faire des choix de design et prendre des décisions, qu'il s'agisse de mettre en place des systèmes efficaces pour améliorer la performance énergétique, diminuer la consommation d'eau potable, réduire la consommation de ressources en réutilisant des matériaux usagés ou en choisissant des matériaux à contenu recyclé, diminuer les émanations toxiques en choisissant des produits moins polluants ou privilégier des matériaux de provenance locale pour diminuer le transport des marchandises et stimuler l'économie locale.

Enjeu :

Comment peut-on sensibiliser, former et accompagner les citoyen(ne)s et les entrepreneur(euse)s pour favoriser des choix responsables et faire en sorte que leur projet contribue à la transition écologique et sociale de Montréal?

Les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU)

Les CCU ont pour mandat d'étudier et de formuler des recommandations à l'égard des demandes relatives à l'aménagement et à l'urbanisme. Les principales tâches des membres d'un CCU sont d'étudier les demandes de dérogations mineures, de plans d'aménagement d'ensemble, d'usages conditionnels ainsi que certaines questions relatives au zonage, aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Pour chaque demande, le CCU doit faire des recommandations au conseil d'arrondissement en vue d'améliorer les projets soumis. Sa composition varie d'un arrondissement à l'autre, mais comporte généralement des citoyen(ne)s résident(e)s et des élu(e)s.

Enjeu :

Comment peut-on sensibiliser, former et accompagner les membres non-experts de ces comités pour assurer un développement urbain qualitatif, responsable et pérenne pour les générations actuelles et futures?

Les élu(e)s de Montréal

Le conseil municipal est la principale instance de la Ville de Montréal. Il adopte le budget, les règlements, les programmes de subventions et les ententes gouvernementales. Il est composé de 65 élu(e)s incluant la mairesse de la Ville, aussi mairesse de Ville-Marie, les 18 maire(mairesse)s d'arrondissement et les 46 conseiller(ère)s de la Ville. Le conseil d'agglomération adopte, quant à lui, des règlements et autorise des dépenses liées aux services communs à tout le territoire de l'île de Montréal, comme les logements sociaux, les services d'urgence et le transport collectif. Il est composé de la mairesse de Montréal, de 15 élu(e)s municipaux et des maire(mairesse)s des 14 villes reconstituées. Sur la base des principes de durabilité, de créativité et d'innovation, les élu(e)s de la Ville de Montréal se sont engagés, en adoptant l'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture, à mettre à profit le design et l'architecture dans toutes les actions qui ont une incidence sur la qualité des milieux de vie.

Enjeu :

Comment peut-on sensibiliser, former et accompagner ces élu.es qui participent à la définition de l'avenir de Montréal, pour les aider à concevoir, avec les designers et les architectes montréalais, une ville résiliente qui favorise la santé et le bien-être de tous et toutes et qui est équitable et inclusive, responsable écologiquement, performante économiquement, attractive et épanouissante culturellement?

Les professionnel(le)s du design et de l'architecture

Celles et ceux qui organisent des concours de design et d'architecture, des ateliers et des panels de design

Les concours, les ateliers et les panels de design sont des processus rigoureux et efficaces qui constituent d'excellents outils d'aide à la prise de décisions. Ils contribuent à la qualité des projets et optimisent leurs conditions de réalisation. Le conseiller ou la conseillère professionnels dont le rôle est de préparer les documents d'encadrement et de veiller à l'équité et à l'impartialité du processus est aussi l'interlocuteur(trice) privilégié(e) auprès des différentes parties prenantes. La Ville de Montréal a tenu près de 60 concours, ateliers et panels au cours des 20 dernières années et compte en faire davantage au cours des prochaines années. Pour ce faire, elle doit pouvoir compter sur un riche bassin de designers et d'architectes formés et compétents dans l'organisation de concours, d'ateliers et de panels.

Enjeu :

Comment développer ce domaine de savoirs et d'expertises au profit des services et des arrondissements montréalais pour tenir des concours, des ateliers et des panels de design qui soient à la fois stimulants et attrayants pour les meilleur(e)s candidat(e)s tout en favorisant de nouveaux talents?